

Devis

**ORALIA MOREL
56 RUE LAFFITE
79009 PARIS**

REF. : CG/LJ
Immeuble : 18 BD République
92420 VAUCRESSON

Saint-Ouen, le 11 avril 2013

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre proposition de prix relative aux travaux de remplacement de la chaudière n°01 de marque STREBEL par une nouvelle chaudière à condensation inox de marque RENDAMAX.

- MONTANT CEE à déduire des travaux 32 400.00€ HT
- Participation GESTEN à déduire des travaux 5000.00€ HT

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous prions d'agrèer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



**GESTEN
C. GROUX**

*RENOVATION DE LA
CHAUFFERIE*

Devis N° 13.04.1163

Affaire

Syndicat des Copropriétaires

18 BD REPUBLIQUE

92420 VAUCRESSON

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Représenté par :

ORALIA MOREL

56 RUE LAFFITE

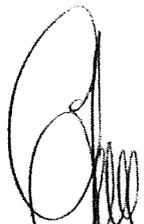
75009 PARIS

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Saint-Ouen, le 11 avril 2013

**AFFAIRE : 18 BD REPUBLIQUE 92420 VAUCRESSON**

N°	DESIGNATION	U	QTE	PV UNIT HT	PV TOTAL HT
	RENOVATION CHAUFFERIE				
1	<u>Chaudière</u>				
	Vidange de l'installation	ens		PM	PM
	Dépose et enlèvement de la chaudière STREBEL et des ses accessoires. Manutention et montage de la nouvelle chaudière.	ens		2 580.00	2 580.00
	Ragréage du socle	ens		300.00	300.00
	Fourniture d'une chaudière gaz à condensation - Marque RENDAMAX - Type 3503 - Puissance 826 KW.	u		36 265.00	36 265.00
	Fourniture et pose d'un bac à condensat, y compris liaison PVC.	u		650.00	650.00
	Raccordement hydraulique en tube acier noir, y compris pompe de charge, robinetteries et soupape	ens		6 250.00	6 250.00
	Raccordement gaz avec fourniture et pose d'un nouveau robinet et d'un filtre.	ens		1 210.00	1 210.00
	Calorifuge de l'ensemble des nouvelles tuyauteries chauffage en laine de roche - 2paisseur 30 mm, finition plâtre et manchettes alu aux arrêts.	ens		560.00	560.00
2	<u>Electricité</u>				
	Raccordement électrique du matériel précité en câble industriel de type U 1000 RO2V sur chemin de câble.	ens		2 260.00	2 260.00
3	<u>Tubage du conduit de cheminée</u>				
	Ramonage du conduit	ens		8 320.00	8 320.00
	Tubage du conduit de cheminée sur toute la hauteur en tube rigide inox DN 350 - Hauteur : 18 m environ - Garantie 10 ans, y compris bavette pare-pluie				

N°	DESIGNATION	U	QTE	PV UNIT HT	PV TOTAL HT
	Exécution d'un carneau de raccordement à la chaudière en tube inox rigide, y compris modérateur de tirage.				
	En pied du conduit, fourniture et pose d'un té de purge avec condensats raccordés au siphon. Création de ventilations annulaires				
4	RECAPITULATIF				
	Montant total HT			58 395.00	58 395.00
	TVA 16.60 % sur chaudière			7 107.94	7 107.94
	TVA 7 % travaux			1 549.10	1 549.10
	Montant total TTC			67 052.04	67 052.04
	TRAVAUX NON COMPRIS :				
	Tous travaux non explicitement décrits dans ce devis. Coût du branchement gaz.				
	Conditions règlement : 30 % commande. Solde à réception.				
	DELAI D'EXECUTION : à convenir entre nous				
	 GESTEN SAS 2-4-6/ rue A. Dumas 93582 ST OUEN CEDEX Tél. : 01 49 48 38 38 - Fax : 01 49 48 38 30 R.C. B 337 985 485				



**DEVIS**

D 13/153

N°	INTITULE	U	Quantités	Prix Unitaires	Total H.T
----	----------	---	-----------	----------------	-----------

REFECTION ENROBES - RESIDENCE MAZELEYRE - 19 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE-VAUCRESSON

1	Amenée et repliement de matériel, signalisation provisoire de nos ouvrages	FT	1,00	350,00	350,00
2	Reprise d'enrobés existants (hors reprise de l'étanchéité) comprenant la découpe, le décroustage manuel des enrobés existants et l'évacuation en décharges des produits, la fourniture et mise en œuvre d'enrobés noirs sur épaisseur variable, la réalisation d'un joint à l'émulsion sablé	M2	500,00	38,80	19 400,00
3	Plus value pour mise en œuvre d'enrobés rouges dans les mêmes conditions que le prix 2	M2	200,00	5,10	1 020,00

FAIT A EPONE
Le 11 mars 2013

MONTANT H.T. 20 770,00 €
T.V.A. 7 % 1 453,90 €
MONTANT T.T.C. 22 223,90 €

ALIO - TP
ZI, 11 Avenue de la Mauldre
78680 EPONE
~~Tél. 01 30 95 44 06 - Fax 01 30 95 45 03~~
SAS au capital de 37 000 €
SIRET 452 493 182 00029 - APE 4211Z

M. A. M.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
COMMUNS D'IMMEUBLE
BUREAUX ENTREPOTS
REMISE EN ETAT
ESPACES VERTS

TEL : 01.30.21.17.12
FAX : 01.39.02.08.32
mamsarl@club-internet.fr

DEVIS

N° 13/D041

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
DE LA RESIDENCE

RESIDENCE MAZELEYRE

18 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

92420 VAUCRESSON

REPRESENTE PAR LE SYNDIC DE GESTION

**SDC MAZELEYRE
C/O ORALIA MOREL**

56 RUE LAFFITTE

75009 PARIS

DESIGNATION DES TRAVAUX

CRISTALLISATION SOLS PALIERS

- ✚ Cristallisation avec trois couches de produit des sols en Travertin des paliers de votre résidence

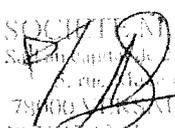
P R I X FORFAITAIRE
DE NOS PRESTATIONS

DESIGNATION	PRIX H.T.	T.V.A. 19,6%	PRIX T.T.C.
CRISTALLISATION	5 285,00 €	1 035,86 €	6 320,86 €

Fait à Versailles, le 22 février 2013. en double exemplaire.

La Société M.A.M.

La Société Cliente
(Bon pour accord)


SOCIÉTÉ M.A.M.
Société d'Équipement SUDOR S.A.
S. r.l. au capital de 100 000 €
79000 VAUCRESSON
Tél. : 01 30 21 12 11 Fax : 01 30 02 08 32
SIRET : 89 51 7 803 00012 - APE : 732 Z

M. A. M.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
COMMUNS D'IMMEUBLE
BUREAUX ENTREPOTS
REMISE EN ETAT
ESPACES VERTS

TEL : 01.30.21.17.12
FAX : 01.39.02.08.32
mamsarl@club-internet.fr

PROPOSITION DE CONTRAT D'ENTRETIEN

N° 13/C015

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
DE LA RESIDENCE

MAZELEYRE
18 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
92420 VAUCRESSON

REPRESENTE PAR LE SYNDIC DE GESTION

SDC MAZELEYRE
C/O ORALIA MOREL
56 RUE LAFFITTE
75009 PARIS

VOTRE CORRESPONDANT : M. CERQUEIRA

SARL au Capital de 25 000 € – Siret 389 517 863 000 38 – NAF 8121Z
5, rue Mazière - 78000 VERSAILLES
TVA Intracommunautaire FR33 389 517 863

DESIGNATION DES TRAVAUX

CRISTALLISATION DES SOLS EN TRAVERTIN DES HALLS

4 FOIS PAR AN

- ✚ Cristallisation des sols en Travertin des halls d'entrée de votre résidence

P R I X F O R F A I T A I R E
DE NOS PRESTATIONS

DESIGNATION	PRIX H.T.	T.V.A. 19,6%	PRIX T.T.C.
CRISTALLISATION 1ER PASSAGE 1ER TRIMESTRE	3 024,00 €	592,70 €	3 616,70 €
CRISTALLISATION 2EME PASSAGE 2EME TRIMESTRE	2 721,60 €	533,43 €	3 255,03 €
CRISTALLISATION 3EME PASSAGE 3EME TRIMESTRE	2 362,50 €	463,05 €	2 825,55 €
CRISTALLISATION 4EME PASSAGE 4EME TRIMESTRE	2 362,50 €	463,05 €	2 825,55 €
MONTANT TOTAL POUR LA 1ERE ANNEE	10 470,60 €	2 052,24 €	12 522,84 €
AU-DELA DE LA 1ERE ANNEE POUR 4 PASSAGES PRIX ANNUEL	9 450,00 €	1 852,20 €	11 302,20 €

PROPOSITION DE CONTRAT D'ENTRETIEN

ENTRE LES SOUSSIGNES

Société M.A.M., Sarl au Capital de 25 000 €, sise au 5, rue Mazière – 78000 Versailles,
représenté par son Gérant, M. Cerqueira

Ci-après dénommé d'une part et,

Le syndicat des copropriétaires de la résidence :

**MAZELEYRE
18 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
92420 VAUCRESSON**

Représenté par le syndic de gestion :

**ORALIA MOREL
56 RUE LAFFITTE
75009 PARIS**

Ci-après dénommée "Société Cliente" d'autre part.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article I. Objet du contrat

M.A.M. s'engage à effectuer les prestations d'entretien, tels que décrits dans le devis ci-annexé et faisant partie intégrante du présent contrat.

Article II. Prix

2.1. Les parties conviennent que les diverses prestations décrites au devis ci-annexé, seront réalisées pour **un montant annuel T.T.C. de 12 522.84 € soit un montant par passage T.T.C. pour la 1^{ère} année de :**

- . 1^{er} trimestre : 1^{er} passage T.T.C. de 3 616.70 €
- . 2^{ème} trimestre : 2^{ème} passage T.T.C. de 3 255.03 €
- . 3^{ème} trimestre : 3^{ème} passage T.T.C. de 2 825.55 €
- . 4^{ème} trimestre : 4^{ème} passage T.T.C. de 2 825.55 €

Au-delà de la 1^{ère} année, le prix annuel pour 4 passages /an sera de 9 450.00 € H.T.

2.2. Le prix est forfaitaire et comprend toutes les charges de personnel de M.A.M., les frais de déplacement, les fournitures et matériels nécessaires à l'exécution des prestations d'entretien ménager de la résidence ainsi que les frais d'assurance civile de M.A.M.

2.3 Le prix est fixé et déterminé pour une période d'une année. Pour le renouvellement du contrat, le prix fera l'objet d'une révision conformément à la formule ci-dessous :

$$\text{Soit } P = PO \left[0.90 \frac{S(1+C)}{So(1+Co)} + 0.10 \frac{FSD}{FSDo} \right]$$

P = Prix révisé

P₀ = Prix initial défini au moment de la signature du contrat ou au moment de la dernière révision

S = Salaire professionnel au moment de la révision du contrat

S₀ = Salaire professionnel au moment de la signature du contrat ou au moment de la dernière révision

C = Taux de charges sociales au moment de la révision du contrat

CO = Taux de charges sociales au moment de la signature du contrat ou au moment de la dernière révision

FSD = Indice de frais et services divers au moment de la révision du contrat

FDS₀ = Indice de frais et service divers au moment de la signature du contrat ou au moment de la dernière révision.

Le dernier indice connu à la date du présent contrat est de **106.04**.

Article III. Modalités de paiement

3.1 Les travaux d'entretien de votre résidence feront l'objet de factures mensuelles qui devront être payées, sans escompte, dès réception par chèque ou par virement bancaire. Les fournitures (ampoules) feront l'objet d'une facturation trimestrielle. Le sel de déneigement fera l'objet d'une facturation lors de sa livraison sur site.

3.2 Les parties conviennent que, dans l'hypothèse où la Société Cliente ne respecterait pas les délais de paiement, cette dernière serait alors redevable, vis à vis de M.A.M., du paiement d'intérêts de retard calculés au taux de refinancement de la Banque de France soit 1 %, majoré de 10 points, appliqués au montant total des factures soit 11 %. Cette pénalité s'appliquera à compter de la réception, par la Société Cliente de la réclamation de paiement par M.A.M. au moyen d'une lettre recommandée avec A.R.

3.3 Les parties conviennent que cette pénalité sera acquise de plein droit, sans préjudice de toute autre somme, notamment dommages et intérêts, qui seraient attribués à M.A.M. par suite d'une procédure judiciaire de recouvrement de créances.

Article IV. Durée du contrat

4.1 Les parties conviennent que le présent contrat est conclu pour une durée minimum d'une année pleine et entière à compter de sa signature.

4.2 Il se renouvellera par tacite reconduction dans les mêmes conditions pour les périodes supplémentaires d'une année pleine et entière.

4.3 Au-delà de la première année chacune des parties aura la faculté d'y mettre un terme, à l'échéance de renouvellement par tacite reconduction de l'article I, moyennant un préavis de trois mois, notifié par lettre recommandée avec A.R.

Article V. Exécution des travaux

5.1 La Société Cliente s'engage à apporter à M.A.M. tout son concours, de sorte que cette dernière puisse exécuter ses prestations dans les meilleures conditions.

5.2 Les parties conviennent que tous les travaux supplémentaires ne figurant pas sur le descriptif au devis, feront l'objet d'une facturation séparée, après acceptation du devis.

5.3 Lors des jours fériés, seule la gestion des ordures ménagères et/ou tri sélectif sera exécutée.

Article VI. Hygiène et sécurité de travail

6.1 Conformément à la réglementation en vigueur en la matière, la Société Cliente, s'engage à mettre à la disposition de M.A.M. un local pouvant servir de vestiaire, fermant à clé, suffisamment vaste et apte à entreposer du matériel et des produits d'entretien.

6.2 La Société Cliente s'engage également à fournir sur demande de M.A.M., des copies des certificats de conformité, des rapports de visites ou des contrôles d'installations spéciales, le cas échéant.

Article VII. Stipulations particulières concernant le personnel

La Société Cliente s'engage pendant toute la durée du contrat à ne pas employer sous quelque forme que ce soit ou à embaucher des salariés de M.A.M.

Article VIII. Entrée en vigueur du contrat

Les parties conviennent que le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature.

Article IX. Attribution de juridiction

Les parties conviennent de ce que tous litiges résultant de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat seront déférés devant le Tribunal de Commerce de Versailles, seule juridiction compétente.

Article X. Assurances responsabilité civile professionnelle

La Société M.A.M. est couverte pour ses activités professionnelles et responsabilité civile par la Compagnie C.M.A. « Le Grand Siècle » 78000 Versailles sous le contrat n° 07 92 51 47 K.

Fait à Versailles, le 22 février 2013, en double exemplaire.

La Société M.A.M.

Date de prise d'effet

La Société Cliente
(Bon pour accord)

SOCIÉTÉ M.A.M.
Statut capital de 25 000 €
5, rue de la
75000 PARIS
TEL : 01 30 21 27 12 FAX : 01 30 02 06 32
SIRET 7527 563 401 11 17



Société **ORALIA**

56 rue laffitte

75009 Paris

A l'attention de : Mr BROSSARD

TEL : 06 32 63 14 12

le : 5 février 2013

DEVIS N° DE2013-2-27

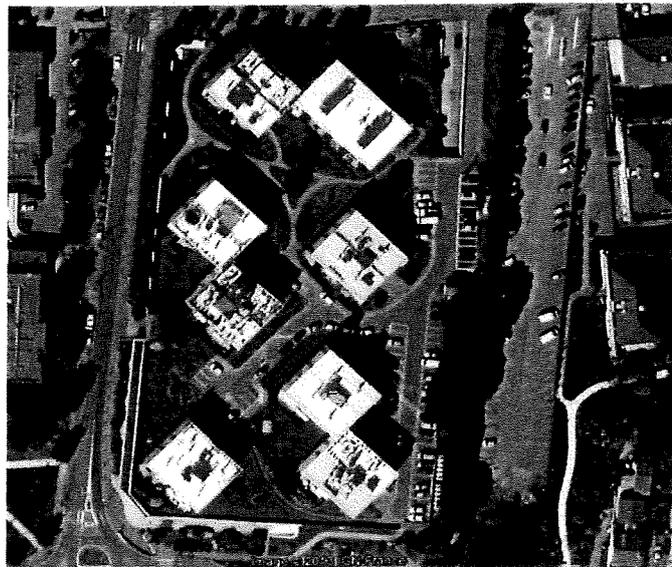
Chantier

residence mazeleyre vauresson 18 bd de la republique

Nature des travaux

etancheite auvents 4 batiments

batiment B2 B1 G H



Ste Couverture Diagnostique 78 - 20, rue des vergers 78580 LES ALLUETS LE ROI

FAX : 01 39 75 48 83 - attilayvelines@hotmail.fr

sarl capital 8 000 € - code APE 454 M - Siret :50316857700016 rcs versailles

TVA intracom FR 85 503 168577



deplacement

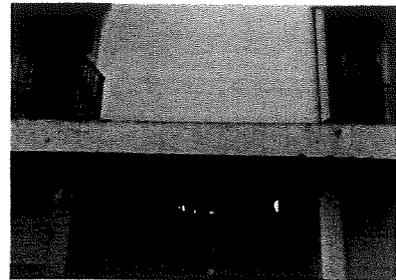
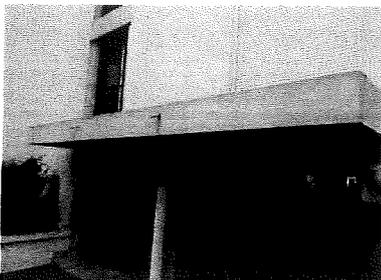
déplacement - approvisionnement materiels et materiaux

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	ENS	80,00	80,00

mise en securite

mise en securite par echaffaudage roulant

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	ENS	167,00	167,00



nettoyage support (6x6= 36m2)

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
4	unite	51,00	204,00



pose primer

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
4	unite	231,00	924,00

fourniture et pose faconnage d un couvertine zinc - creation d une goutte d eau

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
4	unite	177,00	708,00

pose d une couche de chappe ardoisee goudron soudure a chaud en plein -

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
4	unite	386,00	1544,00

pose d une bande trapco - toutes fixations- joint mastic colle

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
4	unite	84,00	336,00

evacuation dechets en decharge specialisée

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	forfait	42,50	42,50



pissette

percement accroter pour pissete diam 40

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
8	forfait	373,00	2984,00

Condition particulière :

Règlement : Acompte de 30% à la signature du présent devis

Validité de l'offre : Durée de validité --> 6 mois

Total H. T.

T. V. A. 7,00

Total T. T. C.

6 989,50 €

489,27 €

7 478,77 €

NOTA : Le client s'engage à mettre à disposition de notre entreprise, un point facilement accessible, permettant à nos couvreurs d'avoir une alimentation électrique et un point d'eau, pour toute la durée des travaux.

ATTENTION : notre devis est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir, vous sera repercutée.

AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE

date signature avec bon pour accord	Responsable suivi : Christian MOUFFETARD
Mr BROSSARD	le : 5 février 2013



Société **ORALIA MOREL**

le : 5 février 2013

56 rue laffite

75009 Paris

A l'attention de : mr brossard

DEVIS N° DE2013-2-26

TEL : 06 32 63 14 72

Chantier

residence MAZELEYRE vaucresson

Nature des travaux

etancheite balcon

balcon marchant inferieur 20m2 BSF



Ste Couverture Diagnostique 78 - 20, rue des vergers 78580 LES ALLUETS LE ROI

FAX : 01 39 75 48 83 - attilayvelines@hotmail.fr

sarl capital 8 000 € - code APE 454 M - Siret :50316857700016 rcs versailles

TVA intracom FR 85 503 168577



deplacement

déplacement - approvisionnement materiels et materiaux

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	ENS	80,00	80,00

mise en securite

mise en securite neant

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	ENS		



ponçage du support par disc diamant - nettoyage support

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	46,50	167,40

ponçage et preparation releve

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
8	ml	8,50	68,00

pose de primer276 (500gr/m2)

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	34,00	122,40

correction des defauts de surface au spachtel

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	29,50	106,20

pose de pro detail été plus voile de renfort 3 KG par M2 sur releves et sortie d ep
(points de details)

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	64,30	231,48

pose d un mortier autolisant PROFLOOR 4kg par M2

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	56,90	204,84



pose triflex finition KRILL 205 gris (500gr/m2) - silice quartz 3kg du m2 (pour antiderapant)

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	45,50	163,80

pose triflex finition KRILL 205 gris (700gr/m2) - plus projection paillette pour esthetique

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
3,6	m2	37,00	133,20

pissette

percement accroter pour pissete diam 40

Quantité	Unité	PRIX/U/HT	TOTAL
1	forfait	373,00	373,00

Condition particulière :

Règlement : Acompte de 30% à la signature du présent devis

Validité de l'offre : Durée de validité --> 6 mois

Total H. T.	1 650,32	€
T. V. A. 7,00	115,52	€
Total T. T. C.	1 765,84	€

NOTA : Le client s'engage à mettre à disposition de notre entreprise, un point facilement

Ste Couverture Diagnostique 78 - 20, rue des vergers 78580 LES ALLUETS LE ROI

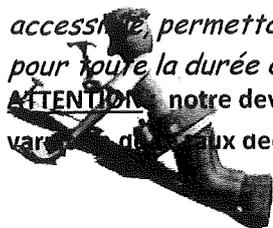
fax : 01 39 75 48 83 - attilayvelines@hotmail.fr

sarl capital 8 000 € - code APE 454 M - Siret :50316857700016 rcs versailles

tva intracommunautaire FR 85 503 168577

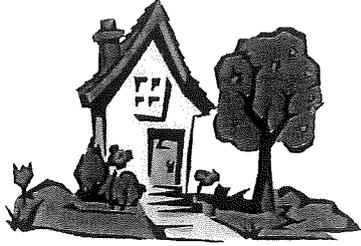
accessible, permettant à nos couvreurs d'avoir une alimentation électrique et un point d'eau, pour toute la durée des travaux.

ATTENTION notre devis est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir, vous sera repercutée.



AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE

date signature avec bon pour accord	Responsable suivi : Christian MOUFFETARD
mr brossard	le : 5 février 2013



S.A.R.L.

CAMPOS JARDINAGE

CREATION, ENTRETIEN ESPACES VERTS

15/04/2013

ORALIA
56, rue Laffitte
75009 PARIS

N/réf. : J.C131004/013
Objet : Plantation

Versailles,
Le 10/04/2013

DEVIS N°2013/013

- Remplacer 100 troènes morts sur la haie en périphérie de la résidence
- 20 sacs de terreau plantation
- Planter 80 rosiers

Valable 1 mois

MONTANT DES PRESTATIONS MAIN D'OEUVRE ET FOURNITURES

MONTANT H.T.....	5 311.33 €
T.V.A. 19,6 %.....	1 041.02€
MONTANT T.T.C.....	<u>6 352.35€</u>

Acompte de 50 % dès acceptation du devis et solde à la fin des travaux
BON POUR ACCORD